

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Harrington tenue au 2940, route 327 ce 9 janvier 2024 à 9h00.

Présents et formant quorum sous la présidence de la mairesse Gabrielle Parr, les conseillères Chantal Scapino et Julie James et les conseillers suivants : Daniel St-Onge, Richard Francoeur, Robert Dewar et Gerry Clark

Le directeur général adjoint, Mathieu Dessureault est présent.

### **Ordre du jour**

- 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Embauche d'un directeur général et greffier-trésorier**
- 4. Période de questions**
- 5. Levée de la séance**

#### **1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 9h00. Madame la mairesse Gabrielle Parr constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été notifiés à tous les membres du conseil, conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du *Code municipal du Québec*.

2024-01-R001

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Dewar

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2024-01-R002

#### **3. Embauche d'un directeur général et greffier-trésorier**

**ATTENDU QUE** la municipalité a procédé à un appel de candidatures pour le poste de directeur général et greffier-trésorier ;

**ATTENDU QU'**un comité de sélection a été mandaté afin de présenter aux membres du Conseil une recommandation d'embauche pour le poste de directeur général et greffier-trésorier;

**ATTENDU QU'**un contrat de travail doit être entériné entre le nouveau directeur général et greffier-trésorier et la Municipalité de Harrington ;

**ATTENDU QU'**une période de probation de six (6) mois est prévue au contrat de travail ;

#### **POUR CES MOTIFS**

**Il est proposé** par monsieur le conseiller Gerry Clark et résolu de procéder à l'embauche de M Steve Deschênes à titre de directeur général et greffier-trésorier à compter du 9 janvier 2024 aux conditions établies au contrat de travail tel que dûment présenté et accepté par les membres du Conseil.

**ET QUE** le Conseil autorise la mairesse, Mme Gabrielle Parr à signer pour et au nom du Conseil le contrat de travail intervenu entre les parties.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Période de questions**

La mairesse répond aux questions qui lui sont adressées par les citoyens présents à la séance.

2024-01-R003

**5. Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Dewar et résolu que la séance soit levée à 9:05 heures.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Je, Gabrielle Parr, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

---

**Gabrielle Parr**  
Mairesse

---

**Mathieu Dessureault**  
Directeur général adjoint et  
greffier-trésorier adjoint